



PREFET DE L'AUDE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

PUBLIE LE 30 MARS 2015

SPECIAL N ° 13 - MARS 2015

SOMMAIRE

Préfecture de l'Aude

pref11- SECRETARIAT GENERAL

Arrêté N °2015070-0018 - Arrêté de création du lycée polyvalent Louise Michel à
Narbonne

..... 1



PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

ARRETE N° - 2 0 1 5 0 7 0 - 0 0 1 7

**Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,
Préfet de l'Hérault,**

Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée et complétée par la loi n° 85-97 du 25 janvier 1985, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets ;

Vu la délibération du conseil régional Languedoc-Roussillon du 7 février 2014 rendue exécutoire le 10 février 2014, et approuvant la fusion pédagogique du lycée général Denis Diderot et du lycée professionnel Gustave Eiffel en un lycée polyvalent « Diderot-Eiffel » à Narbonne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du lycée Diderot à Narbonne en date du 24 avril 2014 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du lycée professionnel G. Eiffel à Narbonne en date du 27 mai 2014 ;

Vu la délibération du conseil régional Languedoc-Roussillon du 6 février 2015 rendue exécutoire le 9 février 2015, et approuvant la dénomination « Louise Michel » pour le futur lycée fusionné de Narbonne constitué des établissements Diderot et Eiffel ;

Sur proposition de Madame le Recteur de l'académie de Montpellier ;

ARRETE

- Article 1 :** Est fermé à Narbonne à compter du 1^{er} septembre 2015 l'établissement public local d'enseignement : lycée professionnel « Gustave Eiffel » immatriculé 0110034C.
- Article 2 :** L'établissement public local d'enseignement cité à l'article premier fusionne à compter de cette même date avec l'établissement public local d'enseignement général et technologique « Denis Diderot » de Narbonne, qui devient le lycée polyvalent « Louise Michel » immatriculé 0110023R. Ce dernier comportera une SEP « Louise Michel », immatriculée 0110034C.
- Article 3 :** Le secrétaire général pour les affaires régionales et le recteur de l'académie de Montpellier sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Aude et de la région Languedoc-Roussillon.

Fait à Montpellier, le 11 MARS 2015

PIERRE DE BOUSQUET

34 place des Martyrs de la Résistance – 34062 Montpellier cedex
Standard 04 67 61 61 61 – Site Internet : <http://www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr>